

# LA TAXE SUR LES POIDS LOURDS

À partir du 1er juillet, la taxe sur les poids lourds entre en vigueur aux Pays-Bas. Cela modifie la structure des coûts logistiques. Qu'est-ce que cela signifie ?

1

## POUR LES CAMIONS >3 500 KG

- » taxe par kilomètre parcouru
- Véhicule léger et propre = taxe plus faible
- » Sur les autoroutes et certaines routes provinciales et locales

Objectif : Un transport routier durable et efficace



2

## IMPACT SUR LA CHAÎNE LOGISTIQUE

- Augmente les coûts de transport
- répercussion sur les tarifs
- Tarifs basés sur l'usage moyen dans notre réseau :
- » Mix de véhicules
- » Itinéraires
- » Chargement

3

## TARIF DIFFÉRENT POUR COLIS ET PALETTES

### COLIS

- » Véhicules plus légers
- » Itinéraires efficaces
- » Courtes distances
- Impact plus limité de la taxe



### PALETTES

- » Camions >3 500 kg
- » Plus de km taxés
- » Longues distances
- Impact plus important de la taxe



4

D'OÙ UN IMPACT PLUS IMPORTANT SUR LES PALETTES QUE SUR LES COLIS

5

## DHL LIMITE L'IMPACT

- Nous continuons à investir dans la durabilité et l'efficacité
- ✓ Last mile sans énergies fossiles (véhicules électriques)
- ✓ Véhicules à faibles émissions (électrique et carburants alternatifs)
- ✓ itinéraires plus efficaces et un meilleur chargement

Nous œuvrons pour un réseau plus durable et plus efficace. Toutefois, une partie de la flotte reste soumise à la taxe.

### Questions ?

Contactez votre interlocuteur habituel chez DHL eCommerce.